



## Pour une construction circulaire

**Appel à projets** » D'ici à 2029, de nouvelles dispositions environnementales seront imposées au secteur de la construction. Ceci concerne notamment des seuils d'émissions de gaz à effet de serre et des limites en matière d'énergie grise. C'est dans ce contexte que la Promotion économique du canton de Fribourg en collaboration avec la Chambre de commerce, la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture et Innosquare lance un appel à projets «pour accélérer la construction circulaire».

Il «doit permettre aux entreprises fribourgeoises de transfor-

mer les contraintes en opportunité d'innovation», explique le directeur adjoint de PromFR, Alain Lunghi, cité dans la communication.

**Pour prétendre** au financement qui atteindra les 290 000 francs, inscrit dans la Nouvelle Politique régionale, les sociétés doivent collaborer: «Les projets doivent réunir au minimum trois entreprises, dont une majorité domiciliée dans le canton de Fribourg.» Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la Promotion économique. » **PB**